

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 8 septembre 2017
 Nombre de membres 45
 Présents : 32 – Pouvoirs 8
 Votants : 40

Vote : 40
 Pour : 40
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 21/09/2017
 et publication du 21/09/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 14 septembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir – Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (32) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Jean-Yves DENIS, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAI Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Carine MENAGE, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

Jean-Michel CHIQUET à Régis VALLIENNE, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Christian JARIES à Gérard BLANCHET, Claude JAUNAY à Georges BITOT, Daniel LEGEAY à Gérard CROISEAU, Didier LEGRAND à Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS à Gilles GANGLOFF.

D09-14-09-2017 - LEADER – Malices au Pays 2017

Monsieur le Président propose au comité syndical de solliciter les fonds européens pour le financement l'édition 2017 de l'action « Malices au Pays ».

Plan de financement prévisionnel :

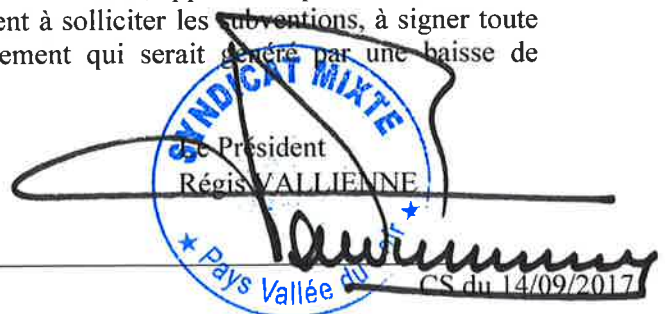
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des ressources	Montant HT
Communication	3 286,48 €	Commune de La Flèche	2 000 €
Programmation	28 664,86 €	Commune du Lude	2 000 €
Ateliers de sensibilisation	4 182,22 €	Commune de Montval-sur-Loir	2 000 €
Droit d'auteur	1 741,81 €	Commune de Bazouges-sur-le-Loir	800 €
Technique	1 504,51 €	Commune de Lhomme	800 €
Transports	1 926,37 €	Commune de Mayet	800 €
		Commune de St Jean de la Motte	800 €
		Centre social de Lucé	800 €
		CLEA	8 000 €
		LEADER	10 000 €
		Autofinancement	13 306,25 €
TOTAL des dépenses	41 306,25 €	TOTAL des ressources	41 306,25 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des votants, approuve le plan de financement de l'action « Malices au Pays 2017 », autorise le Président à solliciter les subventions, à signer toute pièce à intervenir et décide de supporter l'autofinancement qui serait généré par une baisse de cofinancement externes inférieurs au prévisionnel.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures



 Président
 Régis VALLIENNE
 Syndicat Mixte
 Pays Vallée du Loir
 CS du 14/09/2017